

Espèces invasives et diffusion de pathogènes : le cas des ibis sacrés

Des espèces étrangères à la faune locales sont régulièrement introduites par l'homme dans les milieux naturels, volontairement ou non. L'introduction échoue dans bien des cas. Si elle aboutit au développement de populations prospères, on parle alors d'espèces exotiques envahissantes ou *espèces invasives*. Un certain nombre de problèmes sont liés aux espèces invasives. A l'échelle planétaire, elles constituent un des principaux facteurs de perte de biodiversité : elles peuvent en effet appauvrir les écosystèmes en entrant en compétition avec les espèces locales, en exerçant sur elles une prédation, ou en leur communiquant des maladies. Elles peuvent aussi avoir un impact très fort sur des activités économiques : on pense en particulier à de nombreux invertébrés introduits, ennemis des cultures. Mais revenons sur l'aspect sanitaire. Les individus introduits peuvent être porteurs de pathogènes jusqu'alors absent de la zone d'introduction, pathogènes contre lesquels les espèces autochtones se trouvent alors désarmées. Les espèces introduites peuvent également capter des parasites et divers pathogènes, et dans certains cas les diffusent beaucoup plus efficacement que ne le fait la faune autochtone.

Concernant ce dernier point, on citera l'exemple du tamia de Sibérie, ou écureuil de Corée, dont les populations introduites dans des forêts françaises captent des tiques avec une fréquence considérable, apparaissant ainsi comme un vecteur potentiellement non négligeable de la maladie de Lyme, situation qui a incité le Conseil régional d'Île-de-France à financer une étude sur ce problème sanitaire émergent.

Chez les oiseaux, une espèce invasive remarquable en France est l'ibis sacré, échassier africain qui, à partir de quelques dizaines d'oiseaux émancipés de zoos, a développé d'importantes populations sur nos franges atlantique et méditerranéenne : alors que les premières nidifications en nature ne remontent qu'au milieu des années 1990, on y compte déjà plus de 5000 individus. Par la prédation qu'ils exercent, ces oiseaux posent des problèmes dans le cadre de la conservation d'espèces sensibles. Ils interpellent également sous l'angle sanitaire, ne serait-ce que parce qu'ils se nourrissent alternativement dans des milieux naturels, sur des décharges d'ordures, sur des espaces agricoles, allant jusque dans des cours de fermes où ils sont les seuls vertébrés connus en Europe pour s'alimenter régulièrement dans des fosses à lisier, où ils prélèvent des larves de diptères. Ils vivent donc dans un contexte potentiellement favorable au captage et à la diffusion de pathogènes. A ce jour ces oiseaux n'ont été étudiés sous l'angle sanitaire, mais une toute récente étude australienne vient renforcer des préoccupations exprimées en France, particulièrement dans le monde agricole, à propos des ibis sacrés.

Les ibis d'Australie, ou ibis à cou noir, sont très proches de l'ibis sacré (même taille, même aspect, même comportement), au point d'être parfois considérés comme membres d'une même espèce. Ils ont été introduits dans des régions d'Australie très éloignées de leur habitat d'origine, et y prolifèrent à la manière de nos ibis sacrés. L'étude publiée par Jonathan Epstein et ses collaborateurs a montré que ces ibis à cou noir sont porteurs de divers agents pathogènes pouvant poser problème à la santé humaine ou aux élevages, avec une fréquence élevée pour l'influenza aviaire, le virus de Newcastle, les salmonelles et les candidas. De plus, le comportement des oiseaux, et particulièrement leur choix d'habitats d'alimentation et de repos, renforce le risque de transmission à l'homme et aux élevages. Étant données les grandes similitudes entre les ibis d'Australie et ceux introduits chez nous, il y a de fortes

probabilités que les ibis sacrés qui se développent en France puissent être à l'origine de risques semblables.

Référence :

Epstein J.H., McKee J., Shaw P., Hicks V., Micalizzi G., Daszak P., Kilpatrick A.M. & Kaufman G. 2007. The Australian white wbis (*Threskiornis molucca*) as a reservoir of zoonotic and livestock pathogens. *EcoHealth* 3: 290-298.

Pierre YÉSOU,
ONCFS, Délégation régionale
Bretagne – Pays de la Loire
Source : Lettre Sagir 160 - 20007